



EXPLICATION DE LA PLANCHE

Fig. 1. Face supérieure d'un spécimen marbré. Monaco. Gr. nat.

Fig. 2. Coupe sagittale d'un spécimen noir, lobé. Monaco. Gr. nat.

Fig. 3. Croquis d'un plagiocyte dans l'écorce : *o*) stomion ; *a*) branche de l'ectochone ; *b*) endochone ; *i*) canal inhalant ; *s*) semis de cellules sphéruleuses ; *p*) accumulations de cellules pigmentaires ; *f*) tractus fibreux ; *c*) choanosome ; *v*) corbeilles vibratiles.

Fig. 4. Structure du choanosome. (F. E. SCHULZE).

DIAGNOSE — Eponge massive, polymorphe, de contours arrondis, simple ou vaguement lobée, pouvant atteindre la grosseur du poing et se fixant à des corps durs par une base souvent étroite. On l'appelle vulgairement *Rognone di mare* dans l'Adriatique (NARDO). Elle est lisse à glisser des doigts, mais non visqueuse. Blanche et nacrée sur ses parties abritées de la lumière, elle est, du côté éclairé, noire ou brunâtre uniformément (fig. 2) ou marbrée de taches claires (fig. 1). Des oscules, larges, simples, souvent marginés, contractiles, il peut n'exister qu'un seul ou s'en percer autant qu'il s'ébauche de lobes. Consistance ferme en raison du développement de l'ectosome en écorce coriace, épaisse de 1 à 3 mm. Renfermant tout le pigment, celle-ci tranche visiblement sur le choanosome. Elle se compose essentiellement de cellules incolores étirées et serrées qui la rendent à la fois très tenace et contractile. Des cellules chargées de grains d'un pigment brun violacé s'y distribuent en proportion variable. Enfin, surtout dans sa partie externe, elle contient des cellules sphéruleuses incolores, à sphérules inégales, claires et réfringentes.

Le système inhalant s'ouvre à la surface par une multitude de stomions microscopiques livrant accès dans autant de canalicules sinueux et rameux. Se groupant, ceux-ci convergent (ectochone) vers un canal commun (endochone), auquel fait directement suite un canal inhalant du choanosome. Chaque filtre ramifié constitue, avec son collecteur, un plagiochone (fig. 3).

Le choanosome est blanc jaunâtre, opaque et dense. Des canaux qui le parcourent en tous sens, les exhalants se distinguent à leurs parois épaisses, coriaces et translucides, qui, à l'exclusion du pigment, ont la constitution de l'écorce. La chair, granuleuse, sarcenchymateuse, empiète sur les divisions profondes de l'appareil aquifère, imposant aux corbeilles vibratiles un aphodus étroit et long. F. E. SCHULZE (1896) a pensé pouvoir affirmer que des prosodus conformés de même leur amènent l'eau et qu'elles sont ainsi de type diplodal.

Quoi qu'elle ne produise pas de spicules, certains auteurs sont d'avis de ranger *Chondrosia reniformis* parmi les *Hadromerina*. La nature de son ectosome et de son choanosome et les détails de son appareil aquifère indiquent cependant des affinités étroites avec les *Choristida Astrophora*. Comme pour ces dernières, on ne sait rien de sa reproduction.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE — Probablement répandue dans toute la Méditerranée, *Chondrosia reniformis* est commune notamment le long des côtes de France (Banyuls, Monaco) et d'Italie (Golfe de Naples, Adriatique). Elle paraît être cosmopolite.

BIBLIOGRAPHIE, ICONOGRAPHIE

1877. — SCHULZE F. E. *Die Familie der Chondrosidae*, Z. W. Z., Bd. XXIX, p. 13, pl. VIII.
1895. — TOPSENT E. *Carnosa de France*, Arch. Zool. exp. et gén. (3) t. III, p. 568, pl. XXIII.
1896. — SCHULZE F. E. *Über diplodale Spongienkammern*, Sitz. Akad. Wiss. Berlin, p. 891, pl. V.
1897. — LENDENFELD R. von. *Die Clavulina der Adria*, p. 38, pl. I et IX.